

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5821>



Edito de rentrée

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: mardi 3 septembre 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Incohérences, réformes néfastes, absence de revalorisation, les indicateurs sont au rouge dans le second degré. Le ministre pense qu'à lui seul, il sait ce qu'il faut pour l'Éducation Nationale et refuse toute discussion.

Dans les lycées, il s'agira d'affronter une réforme qui va déstructurer les temps d'apprentissage par la multiplication des examens et des moments où des cours auront lieu après tous les examens. Actuellement encore, les élèves ne savent pas quelles seront les conséquences de leur choix de spécialités pour leur orientation et clairement la ségrégation sociale augmente déjà, comme le montre les premiers choix de spécialités.

Dans les collèges, les repères de progression et les attendus de fin d'année publiés en fin d'année vont, pour le français et les mathématiques, obliger à revoir les cours. Le ministère choisit ainsi une sorte de retour masqué et partiel à des programmes annuels. On peut s'interroger sur la cohérence et le manque de clarté de ces changements.

Au niveau de la fonction publique, la réforme va marquer un recul important pour la transparence de nos carrières et de nos affectations. Elle pourra aussi faire peser des menaces sur nos possibilités de mutation et sur notre maintien sur un poste. Seuls les collègues bénéficiant d'une bonne information par leur syndicat pourront faire des recours lorsqu'ils seront lésés.

La réforme des retraites s'annonce lourde de conséquences pour les salariés du public comme du privé, avec la fin du système où le montant des pensions est défini par un pourcentage acté pour une carrière complète. Dans le nouveau système, le montant dépendra d'un nombre de points acquis dont la valeur sera fixée pour équilibrer le régime de retraite lors du départ en retraite. Il s'agit ainsi de chercher à satisfaire aux GOPE de la commission européenne en réduisant le montant des retraites et en pillant des réserves de certains régimes

Nous le voyons, il nous faudra cette année faire entendre notre point de vue et nos propositions de professionnels de l'éducation, d'agents de l'État et de citoyens pour ne pas subir de nouvelles dégradations et obtenir de vrais progrès et une meilleure reconnaissance. Le SNES 58 jouera son rôle pour vous informer et impulser des actions.
Le secrétariat départemental